

*Née en 1993 dans le 14<sup>e</sup>, l'association Urbanisme & démocratie (Udé !) a pour objectif de faire participer les habitants à la vie de quartier, aux décisions qui entraînent une modification de leur cadre de vie, et de veiller à la préservation de la diversité sociale, économique et culturelle. Ses activités s'organisent autour de thèmes, qui évoluent au fil du temps, et à travers la participation aux projets d'associations "amies" (redessins Broussais, Moulin à café, Florimont, Pension de famille, MPV, collectif logement, etc.). Les membres de l'association, toutes et tous bénévoles, sont de simples habitants et n'ont pour la plupart aucune compétence de spécialistes. Urbanisme & démocratie, c'est aussi le cinéma en plein air, les fameux repas de quartier, la fête des enfants, les vins chauds et les crêpes-parties qui sont autant de moments d'échanges et de rencontres entre les habitants.*

L'aménagement du secteur Bauer-Thermopyles-Plaisance est à l'origine de la création de l'association Urbanisme & démocratie (Udé!) en 1993. Une quinzaine d'années plus tard, le pire (un habitat surdensifié sans équipement public) a pu être évité grâce à la mobilisation des habitants ; pour autant l'histoire n'est pas terminée.

Après l'aménagement du square Giacometti et du terrain de boules de la rue des Thermopyles en 2001, le secteur n'a pas beaucoup évolué. Des décisions ont été prises par la Ville : celle de construire, sur la parcelle en friche entre la rue de Plaisance et la rue des Thermopyles, des logements sociaux ainsi qu'une pension de famille (projet porté par un groupe thématique d'Udé!, puis par l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance*, créée pour l'occasion en 2003). Mais, alors que les permis de construire ont été attribués (en octobre 2006 pour la pension de famille), les travaux n'ont toujours pas commencé (printemps 2008).

À côté de cela, il reste encore trois points de propositions avancées par Urbanisme & démocratie pour terminer

l'aménagement de ce secteur : la création d'un jardin partagé à proximité de la pension de famille, la transformation d'un bâtiment abandonné en local associatif et la création d'un espace public qui permettra de pérenniser l'organisation d'événements publics (expos en plein air, repas et fêtes de quartier, etc.).

### **A. création d'un jardin partagé**

Au sein d'Udé! l'idée de créer un jardin partagé rue des Thermopyles (sur la friche au niveau du coude de la rue) est dans l'air depuis plusieurs années ; un premier projet avait été élaboré en 2006 mais, devant l'absence d'évolution quant aux travaux des logements sociaux, il est resté "en plan". Cependant, de nouvelles énergies ont repris le projet au début 2008, en intégrant de nouvelles têtes dans la dynamique.

### **B. projet d'aménagement de la Maison grecque en local associatif**

La Maison grecque est un pavillon abandonné situé entre la rue des Thermopyles et la rue de Plaisance ; elle comprend un rez-de-chaussée (six pièces pour une surface

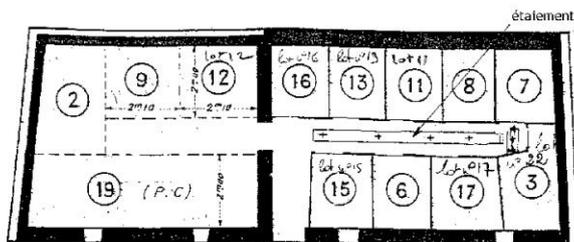
un agenda des rendez-vous de l'association se trouve sur son site internet : <http://u.d.free.fr>

d'environ 100 m<sup>2</sup>), un étage (six pièces) et des caves, ainsi qu'une cours, au sud (avec un escalier extérieur d'accès aux caves). Son nom lui a été donné par des habitants du quartier à qui la couleur (autrefois bleue) des volets et

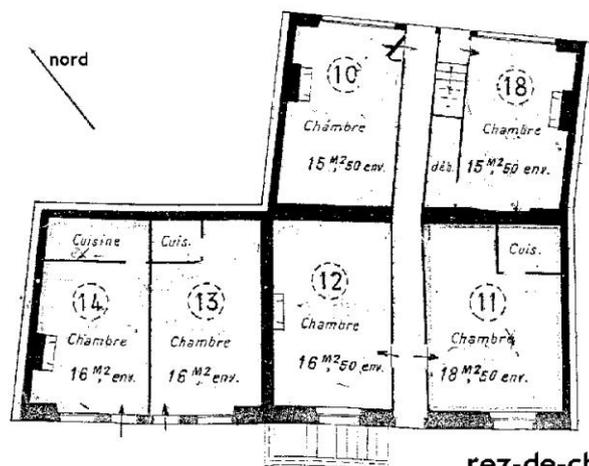
la façade blanche rappelait les maisons en Grèce.

Cet ensemble est bordé à l'ouest par l'immeuble d'arrière-cour du n°11, rue de Plaisance, au sud et à l'est par la cour du n°2-4, rue des Thermopyles (en fait, la copropriété du 30, rue Didot). On ne peut y accéder que par l'immeuble du n°9, rue de Plaisance (la Maison grecque est liée à cette copropriété).

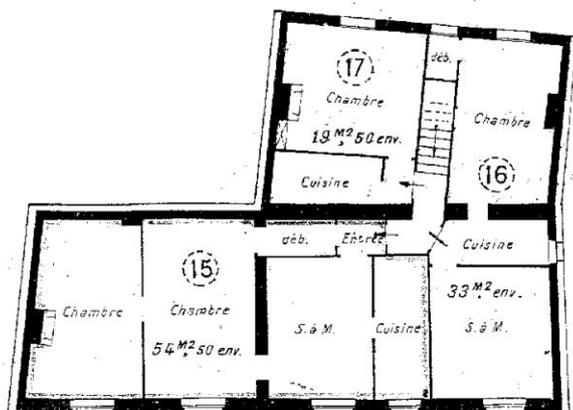
## maison grecque



caves



rez-de-chaussée



premier étage

La Maison grecque appartient à la Ville de Paris. Dans la lutte qui l'opposait aux projets de la municipalité, dans les années 90, Urbanisme & démocratie était parvenue à éviter sa destruction. Aujourd'hui, il semble que la Ville souhaite en faire un équipement public ; après avoir été envisagée pour y installer des vestiaires et douches pour les jardiniers des parcs environnants, la Maison grecque pourrait aussi (c'est le souhait d'Udé!) devenir un local associatif.

Pour cela, la Ville doit à la fois séparer la parcelle de la copropriété du 9, rue de Plaisance et acheter une partie de

la cour du n°2-4, rue des Thermopyles afin de créer un accès à la Maison grecque depuis la rue des Thermopyles. La copropriété du 30, rue Didot est a priori d'accord sur le principe de cession d'une partie de cet espace (dont la surface et le prix de vente restent à déterminer).

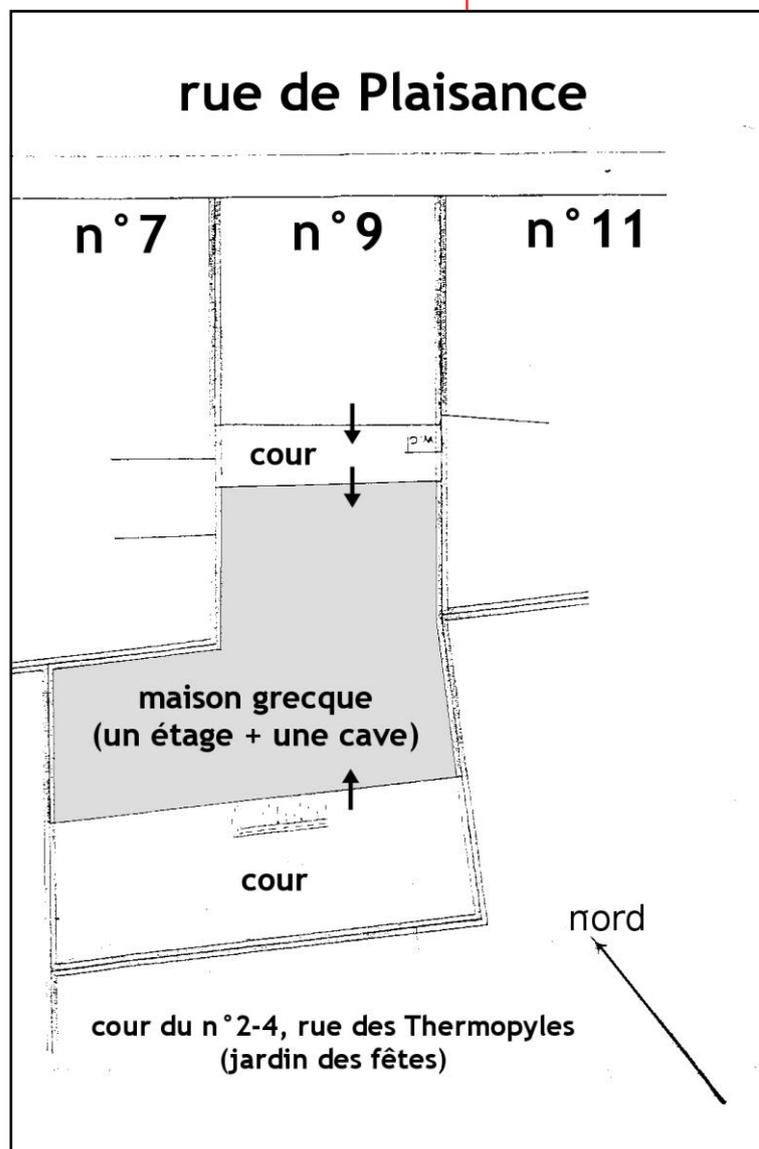
Depuis 1996 (année où l'enquête publique sur l'aménagement du secteur a abouti à un avis défavorable pour la Ville), Urbanisme & démocratie organise des fêtes de quartier dans la rue des Thermopyles et dans la cour du n°2-4 (surnommée le "jardin des fêtes") aux changements de saisons : le cinéma en plein air (fin septembre), le petit bazaar de Noël (fin décembre), la crêpes-party (fin mars) et la fête des Thermopyles (fin juin). Elle souhaite proposer un projet d'aménagement et d'utilisation de la Maison grecque. Une autre association de quartier, le Cepije, est également intéressée.

### aménagement

Selon nos informations, la Ville de Paris aurait peu de moyens pour aménager le bâtiment (on peut envisager a minima une consolidation du gros oeuvre. et une mise aux normes de sécurité). Cela signifie que les occupants devront prendre en charge l'aménagement. Pour Urbanisme & démocratie, ça peut ainsi être l'occasion de monter un chantier d'auto-construction et de mettre en

pratique les réflexions de son groupe éco-construction : isolation, peintures naturelles, solaire photovoltaïque ou thermique (la Maison grecque a une bonne exposition au sud), récupération d'eau de pluie, etc.

retrouvez sur internet le détail du dossier "pension de famille" à l'adresse <http://pensiondefamille.14e.free.fr>



### besoins et envies d'Udé!

Urbanisme & démocratie souhaiterait également utiliser une partie des locaux de la Maison grecque.

#### a. stockage

Au cours de quinze années d'existence, Urbanisme & démocratie a accumulé du

matériel (animation, exposition, albums photos, maquettes, etc.) qui est actuellement stocké dans des caves et chez divers adhérents, et aimerait pouvoir utiliser une partie du local associatif pour entreposer l'ensemble de cet équipement. Urbanisme & démocratie a l'habitude de mutualiser une partie de ce matériel en le prêtant à des associations ayant des objectifs similaires (lien social, participation, solidarité).

### **b. lieu de ressources pédagogiques et d'initiatives citoyennes**

L'idée serait aussi d'établir dans la Maison grecque un lieu de documentation sur les questions d'aménagement urbain, de participation des habitants, d'éco-construction, d'écologie urbaine, etc. Dans cet esprit, le bâtiment pourrait également accueillir un lieu de pratiques écologiques où un animateur recevrait un public scolaire pour des ateliers pratiques pédagogiques. Ce lieu pourrait aussi devenir le point de rencontre des envies et des besoins des habitants, afin d'en faire le creuset des propositions d'aménagements ou d'initiatives citoyennes.

### **c. jardin partagé**

Enfin, l'entretien et l'animation du jardin partagé nécessitera aussi un espace dans la Maison grecque (stockage d'outils, petites réunions). Cela pourrait être l'occasion de

faire du lieu un centre d'échange de pratiques et de documentation sur les jardins partagés du 14e.

### **le Cepije**

L'association Cepije soutient des activités de jeunes du quartier, notamment en matière de création musicale et audiovisuelle. Elle souhaiterait pouvoir installer des activités dans la Maison grecque comme, par exemple, l'aménagement d'un studio d'enregistrement insonorisé dans les caves.

### **loyer**

Les associations qui occuperont cet endroit pour créer une vie de quartier avec les habitants souhaiteront que la Ville leur cèdent l'utilisation des locaux en échange d'un loyer gracieux. Elles pourraient s'engager à organiser l'auto-réhabilitation des locaux à condition que la Ville prenne en charge l'achat des matériaux.

### **C. l'espace public**

Le projet d'aménagement de la Maison grecque doit s'accompagner d'un projet d'aménagement et d'animation de l'espace public qui l'entourera. Comme on l'a vu, la Maison grecque est actuellement uniquement accessible par l'immeuble du 9, rue de Plaisance. Pour en faire un équipement public, la Ville doit le dissocier de cette copropriété et acquérir une partie de la cour du n°2-4, rue des Thermopyles (copropriété du 30, rue Didot) de façon à

créer une accessibilité depuis la rue des Thermopyles. La cour actuelle de la Maison grecque serait alors intégrée à l'espace public de quartier pour augmenter d'autant la taille de l'actuel jardin des fêtes.

L'intention (ancienne) d'Urbanisme & démocratie est d'avoir la possibilité de poursuivre l'organisation d'animations publiques dans l'espace public ainsi créé devant la Maison grecque. Ce qui signifie également d'avoir une réflexion sur l'aménagement de ce lieu : destruction de la dalle, assainissement, équipements (parc à vélos, bancs, etc.). La question du lien avec le reste de la cour du 2-4 devra également être soumise à la réflexion des habitants.

Il faudra encore quelques années pour achever l'aménagement du secteur Bauer-Thermopyles-Plaisance. *Udé!* souhaite engager toutes ses forces pour mobiliser les habitants du quartier et peser de tout son poids auprès de la mairie afin de ne plus perdre de temps et voir enfin aboutir ce projet bénéfique pour le quartier. Pour ce faire, nous vous invitons à rejoindre la réflexion qu'élaborent des habitants motivés par cet enjeu.

association de quartier  
**Urbanisme & démocratie**  
28, rue des Thermopyles  
(adresse postale)  
75014 Paris  
01.45.40.51.65.  
udebureau@rezo.net  
<http://u.d.free.fr>